



CABANES DES MONTS - PULLY

Chemin de la Chandelar 2B, 1068 Les Monts-de-Pully

Cabane A

Madame, Monsieur,

Vous avez exprimé le désir de louer l'une des trois cabanes que la Paroisse St-Maurice de Pully peut mettre à votre disposition.

Nous vous remercions de ce choix et vous assurons que tout a été mis en œuvre pour que votre séjour y soit agréable.

Ce règlement de maison qui contient tous les renseignements utiles, inclut également quelques règles d'utilisation que nos responsables, tous bénévoles, vous sont d'avance reconnaissants de respecter.

RENSEIGNEMENTS

Demande de location :

Elles sont recevables les mardi et vendredi de 9h30 à 11h30 **exclusivement** auprès du Secrétariat des Cabanes Paroisse St. Maurice Av. des Collèges 29 1009 Pully
Tél. 079 695 30 85

Remise de la clé :

Sur présentation du récépissé de paiement, vous pourrez retirer votre clé auprès du secrétariat, (ci-dessus indiqué) **les mardi et vendredi de 9h30 à 11h30 ou sur rendez-vous.** (La remise anticipée de la clé ne

vous autorise toutefois pas à occuper ni à entreposer du matériel dans les cabanes en dehors du jour et des heures de votre location).

La cabane peut être occupée par tout groupe ayant un idéal chrétien et par des groupes désirant se réunir et se détendre sainement (sociétés, fêtes de famille, etc.).

Pour un groupe de mineurs, il faut un responsable adulte.

alentours des cabanes :

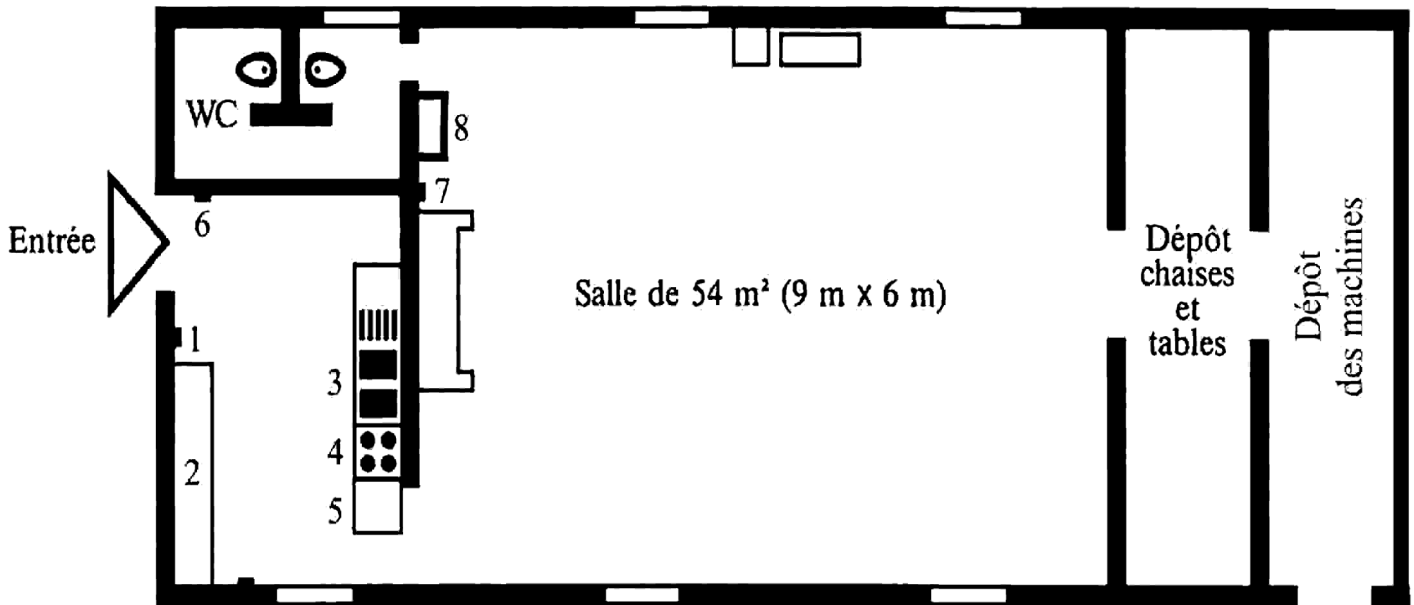
Le terrain de quelques 6000 m² avec la forêt proche est mis à notre disposition par la Commune de Pully. Il est suffisamment vaste pour que les

bois, les champs et surtout les cultures environnantes soient respectés. Les enfants doivent faire l'objet d'une surveillance.

Parking :

En dehors des transports de matériel, les véhicules ne doivent pas être parqués aux abords immédiats des cabanes. Les véhicules sont à parquer sur les places en bordure du chemin d'accès.

1 Extincteurs	5 Frigo
2 Armoires	6 Tableau électrique
3 Plonge, boiler	7 Prise 220/380
4 Cuisinière	8 Chauffage électrique



Équipement de la salle :

Cette cabane comprend une salle pour environ 50 personnes, avec tables et chaises.

Durant les périodes froides, le chauffage fonctionne à votre arrivée. L'eau chaude est limitée vu la capacité du boiler.

Les tarifs sont :

CHF 190.- les week-ends, vendredi compris ainsi que les jours fériés.

CHF 150.- la semaine.

En cas de désistement non annoncé 30 jours avant la date de la location, le montant de celle-ci reste dû.

Cette cabane est fermée dès la mi-novembre à la veille du dimanche des Rameaux.

Équipement des cabanes :

La vaisselle pour le nombre de personnes indiqué ci-dessus comprend notamment : assiettes plates et creuses, assiettes à dessert, tasses, verres, couverts, pots, plats, casseroles.

Les produits de nettoyage tels que les éponges de nettoyage,

les serpillières et autres accessoires de nettoyage sont à disposition.

Les linges pour la vaisselle ne sont pas fournis.

Trois ensembles de tables et bancs sont à disposition de la cabane à l'extérieur.

A votre arrivée et lors de votre séjour

Il y aura lieu :

- de signaler toute anomalie au responsable dont le nom est affiché sur le panneau à l'intérieur de la cabane.
- de respecter les locaux, les alentours, les prés, la forêt et le matériel mis à votre disposition.
- de ne pas altérer les installations électriques et autres.
- de ne pas utiliser de punaises, d'agrafes ou de clous dans les tables, les parois ou les plafonds.

A votre départ :

- Il faut compter une bonne heure pour tout remettre en ordre.
- Les locaux doivent être rendus parfaitement propres. Les sols balayés et récurés.

- Toutes décorations, fleurs, guirlandes ou autres doivent être enlevées.
- S'il est allumé, le chauffage devra rester en fonction et toutes les portes intérieures seront ouvertes, notamment la porte des WC pour le risque de gel.
- Aucune denrée périssable ne sera laissée sur place.
- Les chaises, tables seront rangées à leur place après avoir été nettoyées.
- La vaisselle cassée sera payée selon le prix courant affiché et la contrevaletur mise dans une enveloppe et celle-ci sera glissée dans la boîte aux lettres ou vous déposez la clé.
- Tous les volets et fenêtres seront fermés.
- Les lampes et les cuisinières électriques seront éteintes.
- Ne pas débrancher le frigo.

- La porte d'entrée sera fermée à clé.
- La clef sera mise dans **la boîte aux lettres située à droite de l'entrée de la cabane B.**

Demeure également sujet à facture, toute déprédation occasionnée aux bâtiments et à leurs alentours.

Déchets ménagers évacuation :

Depuis le premier janvier 2013, la Commune de Pully a introduit les sacs taxés. De ce fait, **c'est à vous, locataires des cabanes, à assurer vous-mêmes l'achat et le débarras de ces sacs, des papiers, des bouteilles ainsi que des différents objets amenés par vos soins.**

La cabane doit être rendue parfaitement propre et rangée au plus tard à 6h. le matin suivant votre location. Si tel n'est pas le cas, les frais de nettoyages et de rangements vous seront facturés.



DEMANDE DE LOCATION

Veillez renvoyer. Par retour du courrier, ce coupon dûment rempli et signé au
Secrétariat des Cabanes Paroisse St. Maurice - Av. des Collèges 29 - 1009 Pully

Nous désirons louer la cabane

A B C

Si vous louez 2 – 3 cabanes, ne retournez qu'une seule demande de location SVP.

(N'anticipez pas votre heure d'arrivée, nos responsables vous en seront reconnaissants)

Nous serons environ :.....personnes

Date : (jour, mois, année).....

De : à heures

Jour de location:(laisser libre).....

Nom du titulaire.....

Nom de la banque.....

IBAN.....

Nous nous engageons à respecter strictement le règlement de maison attenant.

Responsable :

Nom /Prénom :.....

Adresse :

.....

Adresse mail :.....

Tél. Privé :.....

Professionnel :.....

Natel.....

Lieu, date :.....

Signature :.....

Caution

Pour vous assurer des locaux en bon état lors de votre arrivée, le comité a décidé de demander une caution de 100.- par cabane.

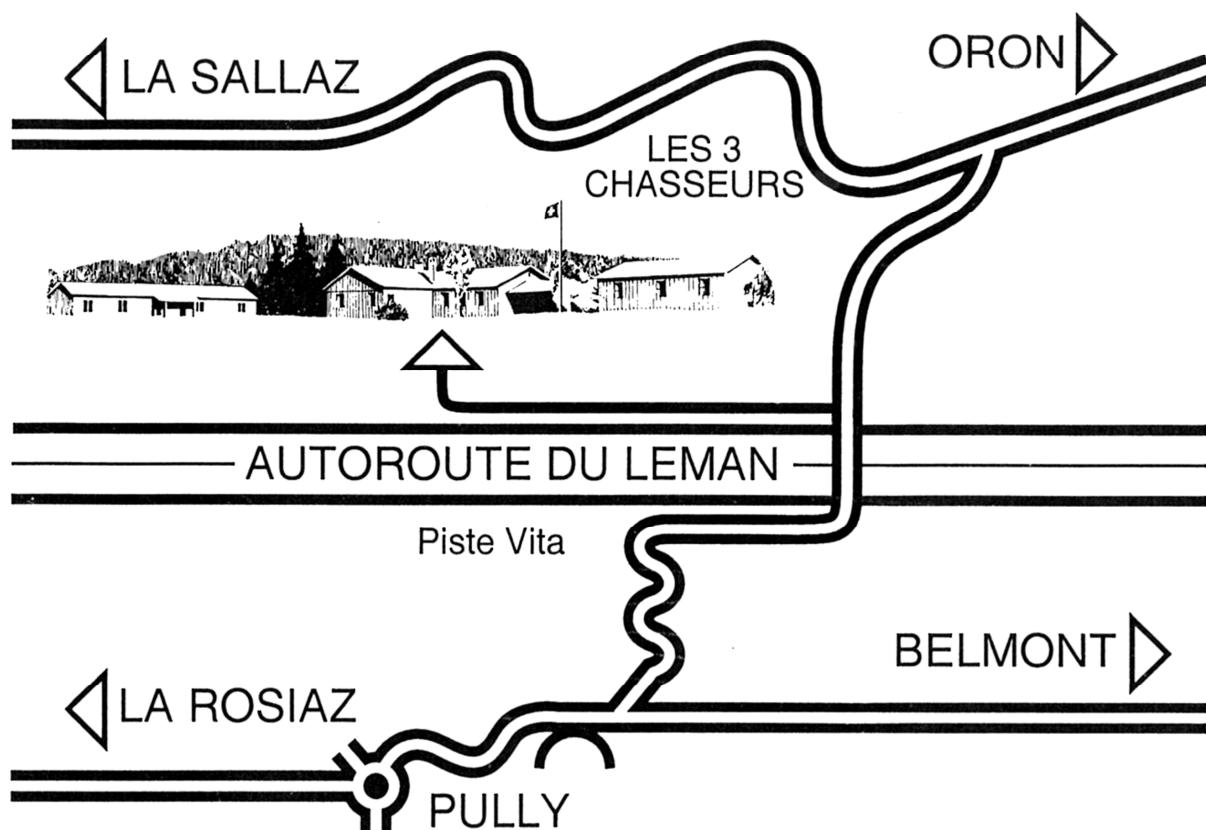
Elle sera ajoutée sur le bulletin de versement avec la location.

Cette dernière vous sera rendue après l'état des lieux, sur le compte bancaire ou postal que vous nous aurez communiqué dans le coupon « demande de location » ci-dessus.

Vous seront déduits :

- Les sacs poubelles que nous aurons utilisé pour débarrasser, cannettes et capsules de bière, mégots de cigarettes et autres déchets.
- Nettoyage des sols, cuisines et WC.
- Vaisselles et verres cassés.
- Tout matériel intérieur et extérieur endommagé.

Situation et accès



**Chemin de la Chandelar 2 B
1068 Les Monts-de-Pully**